

COMPTE RENDU

DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

En application des articles L 2121-15 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

M. Dominique FUSTER est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

**TRANSFORMATION DU SITE DE MATRA 4 EN POLE SOCIAL ET ECONOMIQUE :
DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION DANS LE CADRE DU C.P.E.R. 2007-2013
AU TITRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET ATTRACTIVITE DES
AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES**

Il est prévu de réhabiliter pour 3 937 500 euros H.T. l'immeuble communal installé à Matra 4. Y seront implantés la Maison de l'Emploi, la plate forme professionnelle, la Mission locale/P.A.I.O., le service Jeunesse/Mairie, le P.I.J., l'E.P.N. et Batis'Caf ; ceci pourrait constituer un premier pôle. D'ores et déjà sont acquises les subventions suivantes : 200 000 euros au titre du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais et 200 000 euros au titre du Pays de Sologne. La Caisse d'Allocations Familiales pourrait subventionner pour 300 000 euros. La Ville demande 1 million d'euros, au titre du C.P.E.R. (Contrat de Plan Etat Région) pour la réhabilitation des friches industrielles et elle financera 1 803 125 euros H.T.

Voté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. RETSIN).

PROJET D'IMPLANTATION DE PANNEAUX SOLAIRES ROUTE DE MILLANCAY

Le terrain de 8,7 hectares, route de Millancay, peut être valorisé par l'installation de panneaux solaires par la société Solar Ventures ; celle-ci paierait à la Ville un loyer annuel de 6 000 euros pour le terrain et verserait une contribution minimum de 5 000 euros par MégaWatt installé intégrant le produit de la fiscalité perçue par la commune. Je vous propose donc d'accepter la conclusion d'un bail emphytéotique de 40 ans à ces conditions, la production prévue se situant entre 3 et 4 MégaWatt par an.

Voté à la majorité (1 abstention : M. CHERY).

**TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE SUITE A DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
DES CAPTAGES D'EAU : DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Ces travaux concernent la mise en sécurité des forages par la pose de clôtures et d'une alarme ; celle de la prise d'eau par la création d'un bassin tampon sur le rejet d'eaux

pluviales en amont. Conformément à la récente enquête publique, un diagnostic sera réalisé sur le réseau d'eaux usées proche des prélèvements. 1 800 branchements à ce réseau seront contrôlés. Des divisions parcellaires seront opérées pour correspondre aux périmètres de protection et l'ensemble des servitudes sera inscrit au registre des hypothèques. Le tout représente une dépense de 446 407 euros H.T. sur 4 ans pour laquelle il est proposé de solliciter l'Agence de l'Eau et le Conseil Général.

Voté à l'unanimité

QUARTIER SAINT-MARC : TERRES DE LOIRE HABITAT : GARANTIE D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS RUE HUBERT FILLAY – ECHANGE D'UN LOCAL COMMERCIAL

Terres de Loire Habitat a demandé la garantie de la Ville à 50 % pour un emprunt d'un montant de 850 000 euros pour la construction de 9 logements rue Hubert Fillay.

Le propriétaire de l'unique local commercial (CD n° 386 de 211 m²) qui n'appartient ni à la Ville ni aux bailleurs sociaux, a accepté les termes d'un échange avec un immeuble de même surface à construire dans le futur quartier.

Voté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. RETSIN).

OPERATIONS IMMOBILIERES : ACQUISITIONS DE TERRAINS RUE DES CHEMINETS, ALLEE DE BEL, RUE DE LA DENISERIE ET RUE DE LA BARDIERE – VENTE RUE CHATEAU GAILLARD

Les propriétaires de deux parcelles (BK n° 448 et 449 de 1 355 et 31 m²) ont accepté leur cession pour l'euro symbolique à la commune pour création d'une voie de liaison entre les rues de Château Gaillard et des Cheminets et en contrepartie de sa viabilisation.

Les propriétaires de parcelles allée de Bel Air ont accepté de céder un ensemble de 476 m² pour la somme de 4 760 euros pour réalisation d'un alignement et d'un tourne-bride.

La cession à la Ville de cinq parcelles d'un ensemble de 1 346 m² pour l'euro symbolique (BC n° 178, 179, 268, 278 et 280) viendra régulariser des alignements rues de la Deniserie et Jean-Pierre Marchetti.

Le propriétaire de terrains rue de la Bardière a accepté de céder pour l'euro symbolique 203 m² (AR n° 244 et 246) en contrepartie d'une somme de 2 340,93 euros correspondant aux frais de rétablissement de sa clôture.

Un terrain de 597 m² (BK n° 446) rue de Château Gaillard peut être vendu 11 940 euros à un riverain.

Voté à l'unanimité

**COLLECTE DES DECHETS D'ACTIVITE DE SOINS A RISQUES INFECTIEUX :
CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE VILLEHERVIERS - SIGNATURE D'UNE
CONVENTION AVEC ECO-FOLIO**

La collecte des D.A.S.R.I. est étendue à la commune de Villeherviers en contrepartie d'une participation de 145 euros par an.

Afin de percevoir un soutien pour la collecte et l'élimination des déchets imprimés pour les années 2006 à 2008, il est prévu la signature d'une convention avec Eco-Folio.

Voté à l'unanimité

**CONVENTIONS DE SERVITUDE POUR L'INSTALLATION D'OUVRAGES DE
DISTRIBUTION ET DE RACCORDEMENT AVEC G.R.D.F. ET E.R.D.F.**

Des raccordements doivent être réalisés rue du 8 Mai par G.R.D.F. et E.R.D.F. Des conventions de servitude qui affectent des parcelles communales nous sont proposées.

Voté à l'unanimité

EXONERATION DE TAXE D'ENLEVEMENT D'ORDURES MENAGERES POUR 2010

Le rapport est joint à la présente convocation.

Voté à l'unanimité

**REMISES GRACIEUSES DE PENALITES POUR RETARD DE PAIEMENT DE TAXES
D'URBANSIME**

Il est proposé d'accorder une remise gracieuse de pénalité à Mme MAGAL-GROSSE Mireille - N° P.C. 19406R0053 - pour la somme de 25,92 euros et à M. MASSIN Philippe – N° P.C. 19407R0109 – pour la somme de 68,40 euros.

Voté à l'unanimité

VERSEMENT DE SUBVENTION

Il est proposé le versement d'une subvention de 20 000 euros à l'Office de Tourisme afin d'équilibrer son budget.

Voté à l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL

Le rapport est joint à la présente convocation.

➤ **Tableau des effectifs**

- Revalorisation d'une rémunération
- Mises à disposition de personnel - Maison de l'emploi
- Médiathèque : rémunération des intervenants
- Convention avec le S.D.I.S.

Voté à la majorité (3 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET - M. DUJARDIN).

COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2008 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU CAMPING

L'association, délégataire de la gestion du camping Tournefeuille, a communiqué le rapport d'activités 2008. Ce document est joint à la présente convocation.